

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mars deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/03/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Dominique DUNAUD, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSEES : Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011 – 036 : BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DU THEIL – AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2011-005 approuvant le Compte Administratif 2010 du budget annexe de la ZAE du Theil

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	0,00
Déficit d'investissement antérieur reporté	-141 314,86

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010

Solde d'exécution de l'exercice	-3 503,13
Solde d'exécution cumulé	-144 817,99

RESTES A REALISER AU 31/12/2010

Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00
SOLDE	0,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010

Rappel du solde d'exécution cumulé	-144 817,99
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	-144 817,99
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	144 817,99

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	38 972,86
Résultat antérieur	0,00
TOTAL A AFFECTER	38 972,86

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par
31 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2011)	38 972,86
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2011)	0,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	38 972,86
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2011 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	0,00
TOTAL	38 972,86

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 31 mars 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : **04.04.2011**

Publié ou notifié

Le : **31.03.2011**

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2011-036: BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DU THEIL: AFFECTATION DE RESULTATS 2010

Date de transmission de l'acte : 04/04/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 04/04/2011

Numéro de l'acte : 2011-036 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110331-2011-036-DE

Date de décision : 31/03/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires